



Annonces paroissiales du secteur pastoral de Droué-Mondoubleau

Du 11 au 18 février 2018

6^{ème} semaine du temps ordinaire

voir egliseinfo.catholique.fr



site de la paroisse : <http://www.paroissededrouemondoubleau.com>

confessions à Mondoubleau le samedi de 10h à 11h sur demande au 02 54 80 91 37
confessions à Droué le samedi de 10h à 11h et sur rendez-vous au 06 58 06 25 55

Dimanche 11 février : 6^{ème} dimanche du temps ordinaire 10h30 : messe à l'église de Mondoubleau <i>Journée mondiale de la santé et des malades</i>	Intention de messe : <i>pro populo</i> et pour Olivier de Pontbriand
Lundi 12 février : de la férie	Intention de messe :
Mardi 13 février : de la férie 9h30 : messe à l'église de Droué suivie de l' Adoration du Saint-Sacrement 17h30 : messe à l'église de Mondoubleau	Intention de messe : famille Beauger → 15h00 : obsèques de Georges Thebault à Mondoubleau
Mercredi 14 février : mercredi des cendres Entrée en Carême JOUR DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE 15h00 : messe à la maison de retraite de Droué 18h00 : messe à l'église de Droué 18h30 : messe à l'église de Mondoubleau avec imposition des cendres	Intention de messe : Fernand Blanchecotte
Jeudi 15 février : jeudi après les cendres 9h30 : messe à l'église de Droué 14h30 : ouvroir Notre-Dame 17h30 : Adoration du Saint-Sacrement suivie à 18h30 : messe à l'église de Mondoubleau 20h30 : répétition de la chorale au presbytère	Intention de messe : Bérangère Girard
Vendredi 16 février : vendredi après les cendres 10h30 : messe à la maison de retraite de Mondoubleau 14h30 : chemin de croix à l'église de Mondoubleau 15h00 : messe à l'église de Droué suivie du chemin de croix 17h15 : messe pour les enfants du catéchisme	Intention de messe : Yvonne Roncen
Samedi 17 février : samedi après les cendres Les sept saints fondateurs des Servites 9h30 : messe à l'église de Droué 10h00-11h00 : confessions à Droué <i>Pas d'office à Mondoubleau</i>	Intention de messe :
Dimanche 18 février : 1^{er} dimanche de Carême 10h30 : messe à l'église de Mondoubleau	Intention de messe : <i>pro populo</i> → 12h00 : baptême de Sacha Jaulneau

Prochaines annonces

Mardi 20 février à 20h30 : réunion de l'équipe Saint Clément

Journée mondiale du Malade

Extrait du message du Pape François pour la XXVI^{ème} Journée mondiale du Malade, le 11 février 2018 :

« Cette année, le thème de la Journée du malade nous est fourni par les paroles que Jésus, élevé sur la croix, adresse à Marie, sa mère, et à Jean : **« “ Voici ton fils ... Voici ta mère ”. Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui »** (Jn 19, 26-27).

Ces paroles du Seigneur éclairent profondément le mystère de la Croix. Celle-ci ne représente pas une tragédie sans espérance, mais elle est le lieu où Jésus manifeste sa gloire et laisse ses dernières volontés d'amour, qui deviennent les règles constitutives de la communauté chrétienne et de la vie de chaque disciple.

Avant tout, les paroles de Jésus donnent son origine à la *vocation maternelle de Marie à l'égard de l'humanité tout entière*. (...)

Le disciple Jean, le bien-aimé, représente l'Église, peuple messianique. Il doit *reconnaître Marie comme sa propre mère*. Or, dans cette reconnaissance, il est appelé à l'accueillir, à contempler en elle le modèle d'une façon d'être disciple, ainsi que la vocation maternelle que Jésus lui a confiée, avec les préoccupations et les projets que cela comporte : la Mère qui aime et qui engendre des enfants capables d'aimer selon le commandement de Jésus. Par conséquent, la vocation maternelle de Marie, la vocation à prendre soin de ses enfants, est transmise à Jean et à toute l'Église. Toute la communauté des disciples est impliquée dans la vocation maternelle de Marie. (...)

Cette *vocation maternelle de l'Église envers les personnes dans le besoin et les malades s'est concrétisée*, au long de son histoire bimillénaire, par une très riche série d'initiatives en faveur des malades. Cette histoire de dévouement ne doit pas être oubliée. Elle se poursuit aujourd'hui encore, dans le monde entier. Dans les pays où il existe des systèmes de santé publique suffisants, le travail des congrégations catholiques, des diocèses et de leurs hôpitaux, non seulement fournit des soins médicaux de qualité, mais cherche à mettre la personne humaine au centre du processus thérapeutique et accomplit une recherche scientifique dans le respect de la vie et des valeurs morales chrétiennes. Dans les pays où les systèmes de santé sont insuffisants ou inexistantes, l'Église travaille pour offrir le plus possible aux gens en matière de soins et de santé, pour éliminer la mortalité infantile et éradiquer certaines maladies très répandues. Partout, elle essaie de soigner, même lorsqu'elle n'est pas en mesure de guérir. L'image de l'Église comme « hôpital de campagne », accueillante pour tous les blessés de la vie, est une réalité très concrète, car dans certaines parties du monde, seuls les hôpitaux des missionnaires et des diocèses fournissent les soins nécessaires à la population.

(...) Jésus a laissé en don à l'Église sa *puissance de guérison* : **« Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : [...] ils imposeront les mains aux infirmes et ceux-ci seront guéris »** (Mc 16, 17-18). Dans les Actes des Apôtres, nous lisons la description des guérisons accomplies par Pierre (cf. Ac 3, 4-8) et par Paul (cf. Ac 14, 8-11). Au don de Jésus correspond la tâche de l'Église, qui sait qu'elle doit porter sur les malades le regard même de son Seigneur, un regard rempli de tendresse et de compassion. La pastorale de la santé reste et restera toujours une tâche nécessaire et essentielle, à vivre avec un élan nouveau, à partir des communautés paroissiales jusqu'aux centres de soin les plus performants. Nous ne pouvons pas oublier ici la tendresse et la persévérance avec lesquelles de nombreuses familles accompagnent leurs enfants, leurs parents et d'autres membres

de leur famille, qui souffrent de maladies chroniques ou sont porteurs de graves handicaps. Les soins qui sont apportés en famille sont un témoignage extraordinaire d'amour de la personne humaine et doivent être soutenus avec une reconnaissance adéquate et des politiques appropriées. Ainsi, les médecins et les infirmiers, les prêtres, les personnes consacrées et les volontaires, les membres de la famille et tous ceux qui s'engagent dans le soin des malades, participent à cette mission ecclésiale. C'est une responsabilité partagée qui enrichit la valeur du service quotidien de chacun. (...)

Que la Vierge Marie intercède pour cette XXVI^{ème} Journée Mondiale du Malade ; qu'elle aide les personnes malades à vivre leur souffrance en communion avec le Seigneur Jésus et qu'elle soutienne ceux qui s'occupent d'eux. À tous, malades, agents du monde de la santé et volontaires, j'accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique. »

Mercredi des Cendres



« Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu, car il est tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour » (Joël 2, 13).

L'imposition des cendres est un rite pénitentiel qui nous invite à nous **convertir**, c'est à dire **remettre notre vie en conformité avec l'Évangile**.

Le jeûne et l'abstinence, que l'Église nous demande d'observer en ce premier jour du Carême, ont pour but de nous donner **soif et faim de Dieu**. Le jeûne regarde surtout notre vie spirituelle. Il nous libère du superflu et nous rend plus disponibles et mieux disposés à **la prière et aux actes de miséricorde**. Tout au long du Carême, l'Église nous invite à jeûner et à nous abstenir de tout ce qui meuble inutilement notre vie, à nous détourner de nos fautes et nous tourner vers Celui qui nous en guérit, à sortir de nos égoïsmes et nous donner davantage aux autres.

« Pour donner à nos prières un essor plus facile et les faire arriver jusqu'à Dieu, attachons-y les ailes de la piété, l'aumône et le jeûne. »

Saint Augustin (354 - 430), Sermons pour le Carême

« Il y a trois actes, mes frères, trois actes en lesquels la foi se tient, la piété consiste, la vertu se maintient : la prière, le jeûne, la miséricorde. La prière frappe à la porte, le jeûne obtient, la miséricorde reçoit. Prière, miséricorde, jeûne : les trois ne font qu'un et se donnent mutuellement la vie. En effet, le jeûne est l'âme de la prière, la miséricorde est la vie du jeûne. Que personne ne les divise : les trois ne peuvent se séparer. Celui qui en pratique seulement un ou deux, celui-là n'a rien. Donc, celui qui prie doit jeûner ; celui qui jeûne doit avoir pitié ; qu'il écoute l'homme qui demande, et qui en demandant souhaite être écouté ; il se fait entendre de Dieu, celui qui ne refuse pas d'entendre lorsqu'on le supplie. »

Saint Pierre Chrysologue (406 – 450)

« L'âme, à la différence du corps, se nourrit de sa faim. »

Gustave Thibon (1903 – 2001)